

📍 **SAINT-FLOXEL.** Une réunion pour la création d'une association vient de se tenir avec le CAUE à la mairie

Opération sauvegarde du patrimoine communal

SUITE à l'annonce faite lors de la cérémonie des vœux de la commune de Saint-Floxel de créer une association de sauvegarde du patrimoine, une réunion publique a eu lieu le jeudi 16 février à la salle de convivialité. Les habitants ont été invités à échanger avec les personnes du CAUE de la Manche, le Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement et le conseil municipal.

Église et enclos paroissial

« Cette réunion a été décidée en conseil », a souligné Joël Guilbert, le maire. « Nous avons fait appel à des conseillers du CAUE de la Manche. Ils vont vous présenter ce qu'ils ont étudié au niveau de l'église et de l'enclos paroissial. Le souhait de créer une association du patrimoine communal permettra de faire plus facilement des demandes de subventions



→ Joël Guilbert, Julien Deshayes, Jacky Brionne, Stéphanie Langevin et Laure Groznykh.

et recevoir des aides. »

Julien Deshayes, responsable du Pays d'art et d'histoire du Clos Cotentin, a présenté d'anciennes photos. Il a montré une photo de l'ancien retable orné de deux colonnes torsadées représentant des pampres de vignes. « Vous aviez des statues de la Vierge et de saint Jean de chaque côté de la perche. Ce qui est rare, c'est votre pupitre composé d'une aigle et d'un lion. Votre église est unique et sym-

bolique » a expliqué Julien Deshayes.

Jacky Brionne, président de la Fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire, a poursuivi : « Votre site était un lieu important vu les dimensions. Il y avait souvent beaucoup de pommiers. » Avoir des pommiers aidait au nettoyage du site. Il a fait remarquer qu'il fallait sauvegarder les échaliers qui empêchent les animaux de rentrer. La barrière à la seconde

entrée du site (montrant l'importance de l'enclos), de style Cotentin, l'escalier donne sur la route. Ainsi que les sarco-phages tectoniques, protégés par les Bâtiments historiques.

Au niveau de l'architecture, Laure Groznykh, architecte conseillère au CAUE, a donné divers détails. « L'église a une particularité : la toiture à bâtières du clocher est parallèle à la nef. Il y a des soucis d'étanchéité et d'humidité. Il faut intervenir sur l'enveloppe de

l'église, ce qui est essentiel pour sa conservation. »

Il a été fait la remarque qu'au niveau du tympan au-dessus du porche se trouve une fissure qui au fil des ans s'agrandit.

Pour terminer, Stéphanie Langevin paysagiste conseillère au CAUE a donné quelques points de vue. « C'est un enclos rare et vaste. C'est lié à l'histoire de l'église. La haie bocagère que nous pouvons voir sur une photo de 1947 avait un rôle protecteur pour le site. »

Les habitants présents ont pu poser diverses questions.

« Nous allons poursuivre nos démarches pour créer l'association à la sauvegarde du patrimoine communal », a souligné Joël Guilbert. « Ce qui est encourageant, c'est que nous avons deux jeunes de la commune (qui sont dans l'architecture ou l'histoire) qui sont prêts à nous accompagner dans la mise en place et ensuite dans l'organisation de l'association. »

Isabelle Lemièrre élue présidente

LES MEMBRES du comité des fêtes de Saint-Floxel ont invité les membres et la population de la commune afin de se retrouver à la salle de convivialité le jeudi 4 mai pour une assemblée extraordinaire en présence du maire Joël Guilbert.

« Nous nous retrouvons ce soir suite à ma démission pour des raisons professionnelles au poste de présidente, explique Sabrina Groult. Avant de poser la question si une personne souhaite prendre le poste, nous allons procéder à l'élection du tiers sortant ».

Marie et Xavier Revert, Michele Bailly et Marie-Blanche Laisné souhaitent toutes se représenter. À l'unanimité, les membres sont réélus.

Une fin d'année pleine de projets

« Merci d'avoir pris le poste de présidente pour que le comité perdure, précise le maire C'est important pour notre commune de 500 habitants d'avoir une association qui organise des animations ». Une seule personne se présente au poste de président(e) : Isabelle Lemièrre, élue à l'unanimité. « Nous allons demander aux autres membres du bureau



→ Assis : Karine Maunoury, Isabelle Lemièrre, Gilles Mazères. Debout : Edwige Courteille et Jean-Michel Frigot.

s'ils veulent garder leur poste ou peut-être de nouvelles personnes souhaiteraient rentrer dans le bureau », demande la nouvelle présidente. À cette question, Edwige Courteille propose de devenir secrétaire adjointe et est acceptée à l'unanimité. Le nouveau bureau avec l'avis des membres

présents a pu établir le programme des projets pour la fin de cette année avec le samedi 16 septembre un loto, le samedi 28 octobre un karaoké, durant les vacances de la Toussaint, un concours de dessins pour Halloween ainsi que le dimanche 17 décembre avec un après-midi consacré pour

les enfants avec les festivités de Noël.

Nouveau bureau : présidente Isabelle Lemièrre ; vice-présidente Karine Maunoury ; trésorier Gilles Mazères ; trésorier adjoint Jean-Michel Frigot ; secrétaire Marie-Blanche Laisné et secrétaire adjointe Edwige Courteille.

📍 **SAINT-FLOXEL.** Les festivités ont eu lieu chez Alain Angot

Deux rues réunies pour la Fête des voisins



➔ La photo souvenir de cette Fête des voisins 2023 chez Alain Angot.

BEAUCOUP de joie à l'occasion de la Fête des voisins pour les habitants des rues de Vaudiville et de la Croix-Nicolle.

« Dans les deux rues du village, cela fait plus de 15 ans que nous mettons en place la Fête des voisins, souligne Alain Angot, chez qui avait lieu la fête cette année. Nous faisons une tournante au niveau du lieu de la fête chaque année, mais nous avons dû arrêter comme tous compte tenu de la pandémie.

Mais nous tenions à réorganiser cette journée. »

Plus de 40 convives

Pour cette édition 2023, plus de 40 personnes étaient présentes, des familles avec enfants et grands-parents. Chaque famille avait apporté son repas pour que les personnes puissent griller leur viande sur le barbecue installé pour l'occasion.

« C'est un moment important pour beaucoup, car dans l'année, nous nous croisons, mais chacun à ses occupations. Ce moment convivial, c'est une occasion de se revoir et d'échanger sur de nombreuses choses », se réjouit Alain Angot.

Bref, une bonne journée, pleines d'histoires, d'anecdotes et de souvenirs pour tous.

C. K.

Numérotation métrique et cérémonie

LE MAIRE de Saint-Florel Joël Guilbert vient de donner quelques informations sur la commune.

Base d'adresses

Comme annoncé depuis quelque temps, un travail était en cours pour mettre en place la nouvelle base d'adresses de la commune. C'est désormais chose faite : le système de numérotation métrique a été réalisé en partenariat avec Manche Numérique. « Sa mise

en place aura lieu prochainement. Une aide est proposée aux habitants ayant des difficultés pour effectuer leurs démarches liées à leur changement d'adresse », a précisé le maire.

Cérémonie

Une cérémonie aura lieu le samedi 7 octobre. La célébration religieuse à l'église débutera à 11 heures. Elle sera suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux Morts. « Une

nouveauté : les habitants sont conviés à cette commémoration car il est important de transmettre le devoir de mémoire aux jeunes », a conclu le maire. Un rappel aux aînés : ils sont invités à partager le repas en leur honneur. Une invitation

a dû leur être faite.

► Mairie de Saint-Florel : permanences le mardi de 17 heures à 19 heures et le vendredi de 14 heures à 17 heures. Tél. : 02 33 41 24 25. Email : commune.stflorel@orange.fr



→ Une cérémonie est prévue en l'église le samedi 7 octobre.